

SECTION 1 - IDENTIFICATION	
Identificateur du produit:	NETTOYANT POUR LAVEUSE
Code du produit:	
Usage du produit/Description:	Nettoyant pour machine à laver
Nom chimique :	Mélange
Fabriqué pour :	COMERCO SERVICES INC. 3300 Boul. Saint-Martin O. # 300 Laval, Qc, H7T 1A1 (450) 682-9900
Numéro de téléphone d'urgence:	CANUTEC 613-996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS		
Classification	Corrosion cutanée 1 Lésions oculaires graves 1 Cancérogénicité 1A	
Mention d'avertissement	DANGER	
Mention de danger	H314 H318 H350	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer le cancer.
Conseil de prudence - prévention	P201 P202 P260 P264 P280	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conseil de prudence - réponse	P301+P330+P331 P303+P361+P353 P363 P304+P340 P310 P321 P305+P351+P338 P308+P313	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Traitement spécifique: Traiter comme brûlure chimique. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Conseil de prudence - stockage	P405	Garder sous clef.
Conseil de prudence - élimination	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS		
Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	3 – 7 *
Acide (C10-16)benzenesulfonique	68584-22-5	1 – 5 *
Alcools C12-C16 éthoxylés	68551-12-2	1 – 5 *
Acide sulfurique	7664-93-9	1 – 5 *

*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS	
Inhalation:	

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Note au médecin:

Traiter comme brûlure chimique.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	Eau vaporisée.
Agents extincteurs inappropriés :	Jet d'eau direct peut disperser le produit.
Produits combustion dangereux :	Oxydes de carbone, composé de phosphate, oxygène, fumée âcre.
Équipement de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales:	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
Intervention en cas de déversement/nettoyage:	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
Précautions environnementales:	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
Exigences en matière de stockage:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.
Matières incompatibles :	Les matières organiques ou facilement oxydables; certains métaux et leurs sels respectifs tels que le fer, le cuivre, le chrome, le zinc, le manganèse et l'argent (réaction qui dégage de l'oxygène et de la chaleur); d'autres agents réducteurs, les acides forts; les bases fortes.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition :				
Ingrédients	CAS	Source	Valeur	

Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	NIOSH NIOSH OSHA CSST	VEMP 1ppm (1.4 mg/m3) DIVS 75 ppm VEMP 1ppm (1.4 mg/m3) VEMP 1ppm (1.4 mg/m3)
Acide (C10-16)benzenesulfonique	68584-22-5		Aucune limite établie.
Alcools C12-C16 éthoxylés	68551-12-2		Aucune limite établie.
Acide sulfurique	7664-93-9	ACGIH OSHA NIOSH NIOSH CNESST CNESST	VECD 0.2 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 DIVS 15 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 VECD 3 mg/m3

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide transparent, bleu.
Odeur :	Non disponible.
Seuil de l'odeur:	Non disponible.
pH tel quel	2.3 – 2.8
Point de fusion:	Non disponible.
Point initial ébullition:	Non disponible.
Point d'éclair:	Ne s'applique pas.
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	Non disponible.
Inflammabilité:	Ininflammable.
LIE:	Ne s'applique pas.
LSI:	Ne s'applique pas.
Tension de vapeur:	Non disponible.
Densité de vapeur (air=1):	Non disponible.
Densité relative:	1.0
Solubilité:	Soluble.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible.
Température auto-inflammation:	Non disponible.
Température de décomposition:	Non disponible.
Volatiles:	Non disponible.
Viscosité:	200 cPs

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Le produit peut se décomposer violemment en présence d'impuretés; la chaleur ou la lumière accélèrent la réaction.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Contact avec matières incompatibles. Chaleur excessive, lumière.

Matières à éviter :	Les matières organiques ou facilement oxydables; certains métaux et leurs sels respectifs tels que le fer, le cuivre, le chrome, le zinc, le manganèse et l'argent (réaction qui dégage de l'oxygène et de la chaleur); d'autres agents réducteurs, les acides forts; les bases fortes.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, composé de phosphate, oxygène.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:				
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL₅₀ (voie, espèce)	CL₅₀ (espèce)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	3 – 7	1500 mg/kg, oral, rat 9200 mg/kg, cutané, lapin	2000 mg/m ³ , 4h, rat
Acide (C10-16)benzenesulfonique	68584-22-5	1 – 5	500 – 2000 mg/kg, oral, rat >2000 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée.
Alcools C12-C16 éthoxylés	68551-12-2	1 – 5	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Acide sulfurique	7664-93-9	1 – 5	2140 mg/kg (oral, rat)	225 mg/m ³ , 4h, rat
Voie d'administration	Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.			
Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :				
Inhalation:	Irritation légère des voies respiratoires.			
Peau:	Provoque de graves brûlures de la peau. Rougeur, douleur, lésions, cloques.			
Yeux:	Provoque de graves lésions des yeux. Rougeur, douleur, larmoiement, lésions de la cornée.			
Ingestion:	La libération soudaine d'oxygène peut provoquer une distension de l'œsophage et de l'estomac causant des hémorragies internes.			
Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :				
Inhalation:	Aucune donnée.			
Peau:	Aucune donnée.			
Yeux:	Aucune donnée.			
Ingestion:	Aucune donnée.			
Cancérogénicité (CIRC) :	Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.	
	Acide sulfurique	7664-93-9	Groupe 1 : Cancérogène pour l'Homme.	
Tératogénicité:	Aucune donnée.			
Mutagénicité:	Aucune donnée.			
Organe cible:	Aucune donnée.			
Conditions aggravées par l'exposition :	Aucune donnée.			

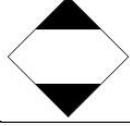
SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	3 – 7	LC50 3.7 – 160 mg/L, 72-96h LC50 0.85 mg/L, 72-96h EC50 2.4 mg/L, 48h	Algue Nitzchia closterium Daphnia pulex
Acide(C10-16)benzenesulfonique	68584-22-5	1 – 5	EC50 47.3 mg/L, 72h EC50 2.4 mg/L, 48h LC50 1.67 mg/L, 96h	Algue Daphnia Poisson
Alcools C12-C16 éthoxylés	68551-12-2	1 – 5	Aucune donnée.	
Acide sulfurique	7664-93-9	1 – 5	CL50 42 mg/L, 96h CE50 29 mg/L, 24h CL50 10.5 ppm, 96h	Gambusia affinis Daphnia magna Lepomis macrochirus
Persistance et biodégradation :	Non disponible			
Potentiel bioaccumulation:	Non disponible			
Mobilité dans le sol:	Non disponible			
Autres effets nocifs :	Non disponible			

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1760	LIQUIDE CORROSIF N.S.A. (Acide sulfurique, peroxyde d'hydrogène)	8	III	
Quantité limitée :	5L			
Précautions spéciales:	Tenir éloigné de la chaleur et des matières incompatibles.			
Dangers environnementaux:	Non.			

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparée par:	Laboratoire Campeau Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0
Numéro de téléphone:	(450) 940-0644
Date :	24 mai 2019
Version:	2.0
Abréviations:	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.